

Saint Sulpice la Pointe

25.02.0||7.

Destinataires:  
Mairies de Brassac  
de Burlats et de  
Roquecourbe.

De Michel Fauvel  
Président de l'Association  
des Riverains du Haut  
Agoût et de ses affluents.

Monsieur le Maire,

je porte à votre connaissance la dissolution de notre Association en date du 14.02.0||7. Nous avons une petite réserve financière. Nous avons souhaité en faire profiter les trois communes les plus concernées par le problème des crues inondantes du Haut Agoût. Suite au lâcher de 300M3/s, le jour même de notre dissolution cadeau des gestionnaires de nos barrages, pour la Saint Valentin, nous avons souhaité apporter une aide concrète à l'Association du Moulin de Sitelle à Burlats, dont la partie basse de leurs bâtiments a été inondée pour la 4<sup>ème</sup> fois. Cette modeste participation devrait aider à l'acquisition de batardeaux.

Ainsi nous partagerons en quatre notre solde financier. Vous trouverez donc ci-joint, chèque d'un montant proche de 3000 euros, correspondant à votre part.

Les dernières crues du 14.02.0||7, nous renvoient aux années 1995, 1996 avec les mêmes défauts: absence de lâchers préalables. Information aux Mairies tardives. Il semblerait que notre travail de sensibilisation ait été réduit à néant. Aussi je joins à ce courrier un document montrant et démontrant que la majorité des crues inondantes (autour de 300 mm de précipitations) pourrait être dominée et contrôlée. Sachez que selon le Service Météo Tarn d'Albi il y aurait eu les précipitations suivantes: Le 11.02 20mm; le 12-13: 130mm; le 13.14: 130mm; le 14-15: 100mm. Pourquoi avoir attendu le 14 pour effectuer un lâcher de 300m3:s? Pourquoi l'absence d'information en certaines mairies? Notre document prouve qu'il n'aurait pas dû y avoir de lâcher aussi important.

Il vous appartient de mener une enquête plus fine. nous ne sommes désormais plus là pour veiller au grain!

Sachant que les risques maxima de crues inondantes se situent du 15 nov. au 20 déc. pour la fin de l'année et les 15 janv au 15 fév. pour le début d'année, je vous engage à vous montrer vigilants dans ces périodes. Vous avez Météo France à Albi qui peut vous informer sur les précipitations \$ 100mmmm (gènèrent autour de 100m3:s en entrant) Vous pouvez vous adresser à Albi au siège de l'EdF: 06 81 44 71 86. qui possède toutes les données sur le Laouzas et La Raviège

Enfin il serait bon que les premiers informés

informés (Généralement Castres et Brassac) alertent les Mairies de Roquecourbe et Burlats.

Enfin il serait sage que chaque commune désigne des responsables 'crues' avec précisions sur les actions à mener en urgence. En outre comme l'y encourage les DICRIM, il serait bon que ces responsables se réunissent au moins tous les deux ans pour faire le point et se rappeler les actions à mener dans l'urgence.

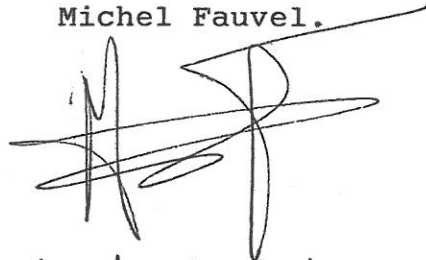
Je tiens à motiver la décision de dissoudre notre Association: Nous avons perdu deux membres actifs de notre bureau. Par ailleurs le président que j'étais, connaît de graves problèmes de santé.

Excusez-moi pour les conseils prodigués. Le problème des crues inondantes ne peut se résoudre seul. Il y faut le concours de toutes les structures concernées. Monsieur Roustand responsable à l'Assemblée Nationale de ce problème des crues, et de la Commission concernée, dans un rapport de synthèse a souligné la nécessité de la CONCERTATION.

Monsieur le Maire, en souhaitant que cette petite participation financière soit réservée à des actions liées à notre rivière, en souhaitant que ce courrier ne restera pas lettre morte, veuillez croire à mes sentiments respectueux, et à mon amitié sincère.

Le Président

Michel Fauvel.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Michel Fauvel', with a long horizontal line extending to the right from the end of the signature.

10 chemin de la pointe

81370 SAINT SULPICE LA POINTE